

III
LE MIROIR
DES
DAMES

MARIE DE BOURGOGNE

Hommage à Corneille de Bont, orfèvre de Gand et graveur des sceaux de la dernière duchesse de Bourgogne

Pourquoi faut-il donc qu'au moment même où se manifeste, par un sous-titre volontairement limitatif, l'intention sincère de serrer le sujet sigillographique au plus près et d'éviter soigneusement toute digression, l'immense océan des données historiques vienne tout submerger et entraîner l'auteur et ses lecteurs dans les événements les plus tragiques de la vie de cette malheureuse princesse, dans les drames affreux qu'elle affronta et dans le débat le plus cruel qui puisse survenir au cœur d'un artiste !

Pourquoi faut-il, aussi, qu'il soit impossible d'expliquer la haine des corps de métiers flamands pour les ducs de Bourgogne et leur amour pour les héritiers présomptifs sans entrer dans les détails de la politique européenne de cette seconde moitié du XV^e siècle, de l'insolent Jacques Artevelde à l'indolent Édouard III, en rendant à Louis XI et à l'empereur d'Allemagne la part de responsabilité qui leur incombe ?

Pourquoi faut-il, enfin, que cette ville de Gand, où un artiste exceptionnel grava en 1477 le sceau équestre de Marie, soit le lieu où elle subit à dix ans, lors de l'entrée de son père, et à dix-neuf ans, lorsque la mort de Charles le Téméraire l'investit du pouvoir, les pires humiliations ?

Il y avait alors quelques mois seulement que Corneille de Bont venait de ciseler ce grand sceau d'argent : si le biographe s'attache invinciblement à son héros, comment penser qu'un tel artiste, après avoir touché de son échoppe le métal et taillé cette image, ait pu supporter l'insoutenable douleur de Marie éclaboussée du sang de ses deux conseillers au moment même où, au milieu de la foule, échevelée malgré son voile de deuil noir, elle hurlait pour demander leur grâce. Cet homme, considérable quelques années plus tard – il sera huit fois de suite doyen de sa corporation entre 1487 et 1501 – était sans doute trop jeune alors pour être écouté : né vers 1450, semble-t-il, il n'avait

Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 31-32, juin-novembre 1971, p. 42-49

que vingt-sept ou vingt-huit ans !

S'il avait pris la tête du peuple qui voulait s'opposer à l'exécution des deux conseillers de Charles le Téméraire que Marie venait d'appeler au pouvoir auprès d'elle, le cours des événements eût peut-être changé. Et quelles étaient ces deux victimes ? Imbercourt et le chancelier Hugonnet : les hommes les plus proches du Téméraire, l'ancien gouverneur de Liège et le dépositaire des sceaux du duc, peut-être même celui qui conservait la clé du coffret d'orfèvrerie contenant la matrice du sceau de l'orpheline, « Mademoiselle de Bourgogne ».

Mais, si l'on sait que Louis XI venait d'envoyer à Gand son barbier Olivier le Daim, tout frais comte de Meulan, si l'on sait qu'il venait aussi de recevoir à Péronne une ambassade des Gantois et de leur remettre, après quelques hésitations feintes, une lettre secrète de sa filleule Marie, signée de ces deux conseillers, il apparaît que, par de tels manœuvres, le soulèvement des Gantois était inévitable, avec toutes ses conséquences irréversibles.

Pour avoir eu la chance de connaître, par les comptes de la cour de Bourgogne, le nom du graveur, voici le sigillographe entraîné dans l'histoire événementielle et politique. Sera-t-il possible en se limitant à l'étude du sceau d'échapper à la tentation d'y lire la grande Histoire ? Avant de décrire le grand sceau de Marie, dernière duchesse de Bourgogne, il est bon toutefois de rappeler quelques éléments biographiques et de redire qu'elle est née à Bruxelles le 13 février 1457 et morte à Bruges le 27 mars 1482.

Le rapprochement de ces deux dates est éloquent : mourir à vingt-cinq ans, après cinq ans d'un mariage heureux qui lui a permis de donner deux enfants à Maximilien d'Autriche ! Mourir à la fleur de l'âge lorsqu'on est la plus riche héritière du monde, la plus belle et la plus douce princesse d'Europe, aimée de son peuple, jalousée même de son parrain, Louis XI, aveuglé par tout ce qu'il croit être l'intérêt de la France, n'est-ce pas un sort bien dur ?

Avoir été orpheline à vingt ans et dès lors affrontée aux difficultés du pouvoir, adulée un jour, honnie le lendemain par ces puissants corps de métiers flamands qui iront jusqu'à lui imposer la scène évoquée dans l'introduction et qui s'est imprimée certainement, d'une manière ineffaçable, dans la mémoire de Marie ; avoir vu auparavant son père humilié publiquement par ces mêmes artisans, le voir battu à Morat et mourir sous les murs de Nancy, puis, ensuite se trouver exposée à la fois aux perfidies de Louis XI et aux insolences des gens de métiers des communes flamandes, voilà de quoi ébranler un caractère moins bien trempé !

De la destinée exceptionnelle de cette femme il n'est pas question de retracer toutes les étapes de la naissance à la mort, pas plus que de la mort à la naissance, à l'aide de la machine à remonter le temps. Sera-t-il cependant permis, en présentant son sceau, d'oublier les torts de son grand-père Philippe le Bon, profitant de sa victoire pour ôter aux Gantois des privilèges ancestraux, de son père Charles le Téméraire, fanfaron avec le roi d'Angleterre Édouard IV qu'il avait pourtant appelé à l'aide, brutal avec les Flamands ou les Suisses et surtout incapable de déjouer les ruses de son plus implacable adversaire, Louis XI. Sera-t-il permis, sans s'écarter de la vérité historique, de rechercher à travers les faits les traits du vrai caractère de « Mademoiselle Marie », comme l'appelait la foule aux beaux jours de l'entrée de son père dans les bonnes villes. Au moment de poursuivre cette quête, ne faut-il pas d'abord observer soigneusement son grand sceau et commenter le message qu'il nous transmet à travers cinq siècles d'Histoire ? Le jeune orfèvre Corneille de Bont a-t-il reçu un modèle d'un des artistes familiers de Charles le Téméraire ? En tout cas, on a dû lui suggérer de revenir à ce type féminin équestre où l'amazone tient un faucon et qui avait été employé, dès 1192, par Marguerite fille de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et épouse de Baudouin de Hainaut, dont le fils devint empereur de Constantinople. C'est le type traditionnel des sceaux des comtesses de Flandre de la première moitié du XIII^e siècle, les Jeanne, les Marguerite, qui demeurent des modèles de la femme forte de l'Évangile.

La légende s'étend sur deux lignes concentriques : *Sigillum Marie, Dei gracia Burgundie, Lotharingie, Brabancie, Limburgie, Lucemburgie et Gheldrie ducisse, Flandrie, Arthesii, Burgundie palatine, Hanonie, Hollandie, Zelandie, Namurci et Zutphanie comitisse, Sacri Imperii marchionisse, domine Frisie, Salinarum ac Machlinie. 1476.* On croit entendre le héraut d'armes revêtu du tabard aux grandes armes de Bourgogne annoncer tous ces titres : « Sceau de Marie par la grâce de Dieu duchesse de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, comtesse de Flandre, d'Artois, comtesse palatine de Bourgogne, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen, marquise du Saint-Empire, dame de Frise, de Salins et de Malines. »

En lisant ensuite, non sans quelque peine en raison de la forme des chiffres arabes, la date de 1476, il ne faudrait pas en déduire que ce sceau fut gravé du vivant du père de Marie : Charles le Téméraire est mort le 5 janvier 1476, mais, comme le millésime, au lieu de changer le 1^{er} janvier, ne changeait encore qu'à Pâques, cela veut dire : 5 janvier 1477. Il en est de même pour le sceau : le graveur a mis 1476, ce qui prouve qu'il l'a

livré avant Pâques, qui tombait cette année là le 6 avril, probablement fin février ou début mars 1477, suivant notre manière de compter. Il n'est pas possible de concevoir et de graver un pareil chef-d'œuvre en moins d'un mois, et cependant il est certainement du premier trimestre. Entre-temps, les actes étaient scellés des sceaux des conseillers, de ceux, du moins, qui avaient échappé aux vengeances.

En ce qui concerne la légende proprement dite, la date pouvant être considérée comme éclaircie, l'énumération, qui paraît à première vue si compliquée, est très simple. Les domaines sont classés suivant la hiérarchie féodale : duchés, comtés, marquisat et simples seigneuries. À l'intérieur de chaque série, les noms des principautés ou des simples seigneuries sont classés suivant l'ordre de leur rattachement aux destinées du plus ancien domaine de chaque catégorie.

Les duchés commencent par la Bourgogne et se terminent par celui de Gueldre, acquis avec le comté de Zutphen par Charles le Téméraire cinq ans avant sa mort, en 1472, moyennant 80 000 florins.

Les comtés commencent naturellement par la Flandre et l'Artois, unis à la Bourgogne grâce au mariage, en 1368, de Philippe le Hardi, le plus jeune des fils de Jean le Bon, dont nous parlions naguère, avec Marguerite, fille et unique héritière de Louis de Mâle (1346-1384).

La plupart des autres acquisitions sont le fait de Philippe le Bon, car Jean sans Peur, entre 1405 et son assassinat le 10 septembre 1419 à Montereau, n'eut pas le temps de procéder à une politique de longue haleine. Au contraire, Philippe le Bon obtint par la force, de Jacqueline de Bavière, la promesse du Hainaut et l'administration de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Jacqueline, étrange princesse qui entourait son sceau d'une palissade symbolique et qui conduisait elle-même ses troupes, avait non seulement abandonné son époux, le duc de Brabant, mais s'était alliée à un autre !

Philippe le Bon attendit patiemment la mort sans héritier de tous ces princes et, chaque fois qu'un nouveau domaine venait à lui échoir, changeait de légende et faisait graver sur une nouvelle matrice les armes des domaines qu'il venait d'obtenir. Il changea ainsi plus de dix fois de sceau.

Charles le Téméraire ajouta, de même, le Luxembourg, parce qu'en 1443 la duchesse Isabeau, nièce de l'empereur Charles IV, fils de Jean l'Aveugle, étant fort âgée, et ayant des difficultés à se faire reconnaître, avait eu recours à son puissant cousin, Philippe le Bon.

Ainsi, les deux lignes de la légende du sceau de Marie de Bourgogne pourraient permettre à un professeur de lettres ou de droit d'expliquer à ses étudiants toute l'histoire diplomatique du nord de l'Europe du XIII^e au XV^e siècle. Encore pourrait-il, en montrant la place donnée aux armes, déduire logiquement un grand nombre d'observations.

Les ducs de Bourgogne de la seconde race ont toujours porté leurs armes écartelées, mais elles ne sont jamais bien décrites. Philippe le Hardi eut d'abord le titre et les armes de Touraine : *d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure componée et cantonnée d'argent et de gueules*. Il les écartela de Bourgogne lorsque Jean le Bon, en 1363, lui fit le don royal de « la Duché », de sorte que « Bourgogne moderne » est l'écartelé tout entier, et non pas les quartiers 1 et 4, comme on le dit trop souvent.

Au cœur de l'écartelé, l'écusson *d'or au lion de sable langué et armé de gueules* qu'est Flandre apparaît sous Jean sans Peur, héritier de sa mère, Marguerite. Mais Philippe le Bon et Charles le Téméraire ajoutèrent sur leur écu, aux 2 et 3, un parti de Brabant : *de sable au lion d'or langué et armé de gueules*, et de Limbourg : *d'argent au lion de gueules couronné et armé d'or, lampassé d'azur, à la queue fourchue passée en sautoir*.

Au-dessus de la tête de Marie de Bourgogne, ou autour de son écu sur le contre-sceau, trois écus : Artois, Franche-Comté ou Bourgogne palatine que tout le monde reconnaît en raison de l'adoption de ces armes par une très grande firme française de Montbéliard et Namur. Les lecteurs au regard aigu remarqueront que le lion de Namur n'a pas de couronne. C'est vrai. Mais c'est voulu car, la cire dont on fait les sceaux ne comportant pas les couleurs héraldiques, le lion de Namur découronné évoque aussi Hainaut, Hollande et peut-être toutes les autres provinces associées dont les blasons portent des lions : Zélande, Gueldre, Zutphen, Frise, etc. On pourrait entreprendre une étude sur les lions des pays de langue flamande : ceux de Hainaut et de Namur dérivent de celui de Flandre et celui de Luxembourg de celui de Limbourg. Mais on ne peut pas ne pas rappeler à cette occasion que des historiens sérieux racontent que Clodomir, roi des Francs, aurait eu avant la naissance de l'héraldique, un lion sur son écu en guise de devise personnelle et qu'après une victoire chèrement acquise il y aurait fait ajouter une couronne d'or.

Avant d'abandonner la description du sceau de « Mademoiselle Marie », ne doit-on pas signaler le bonnet au revers écossais, la marguerite à la breloque, le petit voile formant mentonnière et surtout l'hermine qui apparaît sur les épaules et au bas de la robe. Si l'on rapproche de cette hermine la signature de l'orfèvre Corneille de Bont, qui avait pour

poinçon personnel une moucheture, il est permis de se demander si ce n'est pas après avoir exécuté, très jeune, ce travail hors de pair qu'il choisit sa marque. Quant au jeune chiot qui marche au milieu de plantes et de fleurettes, il est bien caractéristique du naturalisme qui marque la seconde moitié du XV^e siècle dans tous les domaines. Un manuscrit peint par le «Maître de Marie de Bourgogne» conservé en Grande-Bretagne, mais qui vient d'être en France l'objet d'une publication précieuse, montre aussi des aspects de ce réalisme.

Enfin les sceaux de Marie de Bourgogne après son mariage avec Maximilien, ceux de ses enfants Philippe le Beau et Marguerite d'Autriche, de son petit-fils Charles Quint auraient, eux aussi, chacun un message à nous transmettre. Aiguisons notre ouïe et efforçons-nous de les entendre.



F 109 et F 109 bis - Marie, duchesse de Bourgogne (1477) - 110 mm et 46 mm



F 81 - Maximilien de Habsbourg et Marie de Bourgogne (1481) - 112 mm



F 85 - Marguerite de Habsbourg,
fille de Marie et Maximilien (1510)
(1510) - 65 mm



F 83 - Philippe le Beau,
fils de Marie et Maximilien
(1483) - 105 mm



D 11268 - Charles Quint et sa mère Jeanne la Folle (1519) - 103 mm



F 34 - Maximilien et Charles, empereurs (1513) - 105 mm



D 11267 - Charles Quint, empereur (1517) - 80 mm

UNE DAME A L'ÂGE GOTHIQUE : ISABELLE DE ROSNY

femme du chambellan du roi Pierre de Chambly

Les dames ont, depuis le XII^e siècle, fait graver de précieux sceaux, d'argent ou de bronze, pour sceller en cire les actes relatifs à l'administration des biens qui leur sont propres. Au vrai, il semble que le sceau de la femme participe à l'autorité juridique de celui de son époux et soit souvent utilisé pour approuver les aliénations faites par lui.

Aussitôt que la représentation à mi-corps et la forme ronde du sceau sont abandonnées, on voit apparaître des représentations féminines debout extrêmement élégantes dans le cadre, si parfaitement adapté, du sceau en navette. Cette forme, qu'on appelait ogivale, au début du XIX^e siècle, parce qu'elle offre, en haut et en bas, le profil de l'arc brisé employé dans la voûte sur croisée d'ogives, a été, parfois, dénommée au Moyen Âge « biscornue », c'est-à-dire à deux pointes en forme de corne.

Les reines sont, naturellement, les premières à avoir des sceaux, et le portrait est souvent surprenant. Constance de Castille, fille d'Alphonse VII, roi de Castille, qui épousa Louis VII le Jeune après la fâcheuse répudiation d'Aliénor d'Aquitaine, est représentée sur son sceau, conservé au cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale, avec des yeux ronds, de technique encore romane. Adèle de Champagne, troisième épouse du même roi, est si gracieusement traduite que sa robe laisse transparaître son corps aux muscles longs. Il semble qu'on reconnaisse un type nordique très allongé. Avec Isabelle de Hainaut, ce sont les proportions classiques du corps féminin qui réapparaissent : seule la tête est encore agrandie.

Les sceaux féminins du début du XIII^e siècle se reconnaissent à ce style d'un réalisme modéré qui est commun à toute l'Europe de ce temps. Classique également dans ses proportions, la silhouette prend sous le règne de saint Louis une véritable et frappante noblesse d'attitude. Les épaules retiennent le manteau dont les attaches nouées sont tirées par la main gauche, tandis que la main droite, aux doigts délicats, saisit une

Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 15, 2^e trimestre 1967, p. 4-5 et 8-9

fleur, souvent une fleur de lis, symbole de pureté. Marguerite, comtesse de Flandre, a fait ajouter deux lions rampants adossés : pour les filles de France, ce sont des fleurs de lis qui les encadrent, comme c'est le cas aussi pour la belle et royale Jeanne, épouse de Ferdinand III, roi de Castille.

Cependant, tout se passe comme si, dès la mort de saint Louis, le style changeait brusquement; le prestige et l'autorité du roi maintenaient, jusqu'alors, dans les sceaux comme dans les autres œuvres d'art, un équilibre classique un peu solennel. Brusquement, on assiste dans le domaine de la gravure des sceaux à une véritable explosion : la liberté va bientôt atteindre à la licence, la recherche de l'élégance conduira inévitablement au maniérisme. Le déhanchement, réservé aux madones portant l'enfant, ou taillées dans l'ivoire des défenses d'éléphant, va être appliqué à toutes les représentations en pied, dites de « type pédestre » ; les mouvements du cou et des poignets vont devenir recherchés et la grâce l'emportera sur la noblesse. Le dais léger, soutenu par deux fines colonnettes, du sceau de la reine Marguerite de Provence va, progressivement, se transformer en un édifice gothique à pinacles de plus en plus compliqués, où toute l'histoire de l'évolution de l'architecture gothique est inscrite en contrepoint et mériterait, mais plus tard, un déchiffrement complet.

Le sceau d'Isabelle de Rosny se situe, précisément, dans cette période mouvante où l'on est encore au XIII^e siècle, mais déjà dans le style du XIV^e siècle. Sans avoir recours à aucun décor architectural, sauf le très discret piédouche sur lequel s'élève le portrait en bas-relief, tout le charme du style international des sculpteurs, orfèvres, ivoiriers, verriers, miniaturistes du siècle suivant, est contenu dans cette œuvre si menue qu'elle tiendrait au creux d'une main d'enfant.

Il n'y a pas lieu de s'étonner, d'ailleurs, car personne ne peut être plus à l'avant-garde de la mode que l'épouse de l'un des familiers du roi. Personne n'approchait de plus près Philippe le Bel que son chambellan Pierre de Chambly, comblé de dons par ce roi dans tous les temps qu'il a été à son service. Personne, à la cour, n'était mieux placée que sa jeune épouse pour lancer les modes nouvelles : reines et princesses devaient être tenues à plus de modération. Mais, Isabelle pouvait, à l'avance, s'assurer que ses initiatives seraient approuvées. Aussi, le jour où, sur l'un de ces vieux ponts de Paris bordés de boutiques, elle entra dans l'atelier de l'orfèvre le plus lancé, elle était bien décidée à exiger un modèle audacieux. Fit-elle exécuter, devant elle, quelques croquis à la mine de plomb sur du parchemin ou du vélin ? Se fit-elle livrer une étude préliminaire

modelée dans la cire ou la terre ? Nous ne le saurons jamais. Seule, l'extraordinaire réussite de l'objet laisse supposer les soins apportés à sa préparation, d'abord, à sa réalisation, ensuite.

Cette silhouette sinueuse et infiniment séduisante est le seul souvenir iconographique qu'ait laissé Isabelle de Rosny. C'est au bas d'une charte de 1294, le lundi après la Saint-Luc, que l'on trouve réunis, pour la première fois, modelés dans une cire épaisse, le sceau d'Isabelle de Mauvoisin, dite de Rosny, et celui de son époux. Isabelle doit être fort jeune; Pierre de Chambly est quinquagénaire, car il est né vers 1242. Son fils aîné, issu de son premier mariage avec Marguerite Tristan, est déjà marié et lui a donné au moins un petit-fils. Le fils d'Isabelle et de Pierre, Perret, sera donc nettement plus jeune que son neveu.

Pierre de Chambly a été, dès son plus jeune âge, au service de Louis IX et, comme tel, au courant des mortifications secrètes de ce grand roi. Aussi, dès la béatification de saint Louis, en 1297, la famille de Chambly s'empessa de rendre public le culte qu'elle lui avait toujours voué : les mèches de cheveux, les vêtements (qui revenaient de droit aux chambellans), précieusement conservés depuis tant d'années, furent distribués aux intimes. Quelques années plus tard, Pierre de Chambly affirma encore mieux son admiration en faisant graver, au revers de son sceau, l'image du saint roi avec la légende *Sanctus Ludovicus*, qui remplaça désormais l'écu familial aux trois coquilles.

La suite de l'histoire de cette famille mériterait d'être racontée : Pierre de Chambly semble s'être attaché à attirer les dons de Philippe le Bel sur son nouveau foyer et les enfants nés ou à en naître; politique qui semble avoir été couronnée de succès, mais qui n'évita pas, après sa mort, les longs procès qu'entamèrent Isabelle et Perret pour défendre leurs droits. Isabelle se remaria deux fois, et les faits montrent qu'elle mit dans la suite la même opiniâtreté à faire reconnaître ses droits. Que l'on est loin de la frêle silhouette du temps où elle épousait Pierre de Chambly ! Mais déjà, nous serions injustes. Pour avoir jeté un coup d'œil sur des pincées d'actes judiciaires, nous serions prêts à ternir la mémoire d'Isabelle. Peut-être que, si des documents d'autre nature avaient survécu, c'est un portrait inverse qui aurait été esquissé : c'est le grand drame de l'histoire médiévale où le hasard, seul, a présidé à la survie des documents.

Isabelle de Rosny aura donc été une nouvelle occasion de suivre l'évolution du sceau féminin gothique et de s'apercevoir que rien n'est moins connu que les généalogies de cette époque. À peine sait-on si Rosny ne cache pas le vrai patronyme, Mauvoisin, à peine sait-on d'où cette famille tirait ce nom de terre. Quant aux Chambly, on n'est pas

d'accord non plus sur leur nom de famille ! Heureusement, si la famille s'est éteinte dans les mâles, si les trésors et les dalles funéraires, elles-mêmes, ont été dispersés, le souvenir est conservé dans les descendants d'une branche féminine qui ajoute à un nom, illustré au siècle dernier par un éminent sociologue, le nom du chambellan de Saint Louis.



D 1693 - Isabelle de Rosny
(1294) - 60 mm



D 245 - Pierre de Chambly (1294) - 58 mm



D 151 - Constance de Castille,
reine de France (1160 ?) - 77 mm



D 152 - Adèle de Champagne,
reine de France (1196-1206) - 87 mm



D 153 - Isabelle de Hainaut,
reine de France (1180-1190 ?) - 81 mm



D 624 - Marguerite, comtesse de Flandres
2^d type (1244) - 90 mm



D 11246 - Jeanne de Ponthieu,
reine de Castille (1258) - 95 mm



D 154 - Marguerite de Provence,
reine de France (1295) - 79 mm



D 571 - Blanche de Navarre,
comtesse de Champagne (1210) - 85 mm



D 10010 - Isabelle d'Angoulême,
reine d'Angleterre (1226) - 100 mm



D 768 - Marguerite de Bourgogne,
vicomtesse de Limoges (1268) - 80 mm



D 472 - Agnès de France,
comtesse de Bourgogne (1302) - 80 mm



D 806 - Yolande de Flandre, comtesse de Bar, 1^{er} type (1373) - 75 mm



D 807 - Yolande de Flandre, comtesse de Bar, 2^d type (1373) - 70 mm

JEANNE DE PARTHENAY EN 1272

L'évolution du sceau féminin en France au XIII^e siècle

En se limitant strictement à la description du sceau de Jeanne de Montfort, dame de Parthenay, de Châteaux et de Montfort, et aux confrontations nécessaires avec les autres représentations féminines, antérieures ou postérieures, indispensables pour interpréter correctement cette image, il faudrait écrire un petit livre d'une centaine de pages faisant intervenir miniatures et vitraux, fresques et reliques si riches en tissus, ivoires et émaux, sculpture monumentale en ronde bosse et bas-reliefs, parcourir tous les musées d'Europe, lire toute une bibliothèque – et encore n'aurait-on rien dit de la dame, ni de sa famille. Quelle gageure de vouloir condenser en six pages ce que d'aucuns aimeraient voir en plusieurs tomes !

L'histoire de la famille de Parthenay fourmille de traits étonnants. Oui, vraiment, le mot n'est pas trop fort. Descendre d'un dieu de l'Olympe, c'est bien, descendre d'un empereur romain, c'était plus sûr, au Moyen Âge. Quelques siècles obscurs, à peine, séparaient les générations. Mais descendre d'une fée !

Il n'est pas que les enfants qui croient aux fées. Que d'adultes ont écrit que la fée Mélusine avait construit les châteaux de Mervent, de Vouvant, de Parthenay, de Parc-Soubise, de Coudray-Salbart, de Marmande, d'Issoudun ! Que de fois n'a-t-elle pas été vue autour des fossés mêmes des châteaux de Vendevre et à Chassenay, sous la forme d'une belle personne ou d'un serpent ! Que de fois n'a-t-elle pas été entendue gémissant ou hurlant et annonçant, par ses sifflements, les malheurs qui menaçaient ses descendants ou la France elle-même !

En 1857, le dictionnaire de Dezobry et Bachelet donne, froidement, l'origine du nom de la mère des Lusignan, « mère Lusigne, Merlusine, Mélusine » ! Mais, outre les rois de Jérusalem et de Chypre, outre les comtes de la Marche, les Lusignan ont eu une postérité éclatante. Il a été distingué dans celle-ci Gilles VI, fils d'Hugues le Brun, deuxième du nom, qui serait l'auteur du premier seigneur de Parthenay de cette maison,

Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 34, 1^{er} trimestre 1972, p. 56-64

Guillaume, vers 1100 ! Une autre généalogie donne aux Lusignan et aux Parthenay une souche commune dans l'illustre race des comtes de Poitou.

Au XI^e siècle, la mort de son frère aîné contraint Josselin II de Parthenay, archevêque de Bordeaux, 1058-1086, à administrer, par l'intermédiaire d'un vidame, la seigneurie de Parthenay. Il le fit avec tant de noblesse et de vertu que ses frères et ses neveux tinrent à garder le surnom de « l'Archevêque » pour honorer sa mémoire. Dans une autre tradition, un archevêque, mis également en possession de la seigneurie de Parthenay par la mort d'un frère aîné, aurait demandé sa réduction à l'état laïc. La condition mise à cette dispense exceptionnelle est extraordinaire, mais peu vraisemblable : les fils qui pourraient naître du mariage qu'il contracterait porteraient le nom de « l'Archevêque », les filles continueraient à porter le seul nom de Parthenay. En tout cas, un arrière-petit-fils épousera celle dont nous voulions juste décrire le sceau : Jeanne de Montfort.

Mais comment aurait-il été possible de parler du sceau de Jeanne de Montfort, femme de Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenay, sans expliquer, au plus bref, l'origine de ce nom curieux et sans évoquer les origines féeriques ?

Les termes de la légende du sceau méritent d'être commentés ici *Sigillum Johannaë...*, sceau de Jeanne, dame de Parthenay, de Châteaux et de Montfort. Ces « Châteaux » (*Castrorum*) ne peuvent pas être *Châteaudun* ni *Château-du-Loir*, fiefs traditionnels dans la famille de Montfort-l'Amaury. Du même coup, Jeanne ne serait-elle pas identifiée comme issue de Montfort-le-Rotrou (Sarthe) ? M. Henri Martin, érudit chartiste, a démontré, grâce à un article publié dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* (t. XXVI), que *Castrorum* est Château-la-Vallière. Si l'on demandait pourquoi un doute subsistait quant à la souche d'où est issue cette Jeanne de Montfort, il serait facile de répondre que nous nous situons au XIII^e siècle, époque où les généalogies sont loin d'être aussi assurées que pour les siècles postérieurs. Un acte de Philippe le Bel de juillet 1308, récemment publié, le montre cédant à Hugues l'Archevêque, sire de Montfort-le-Rotrou, et à Isabelle de Nesle sa femme, tous les droits que le roi possédait sur la foire de Saint-Christophe en Touraine, aujourd'hui Saint-Christophe-sur-le-Nais. L'identification n'est donc pas douteuse.

Si Jeanne de Montfort, dame de Parthenay et de Châteaux, est bien attestée maintenant comme l'épouse de Guillaume l'Archevêque, il est impossible de ne pas dire un mot de leur postérité, remarquable à plus d'un titre et où le courage et l'énergie subsisteront comme un trait indélébile du caractère hérité des ancêtres. Les alliances de la descendance de Jeanne de Montfort sont flatteuses : les Chalon, comtes d'Auxerre et de

Tonnerre, possessionnés dans la basse vallée du Cher, et surtout les Harcourt, parmi lesquels Marie d'Harcourt, qui porta la seigneurie de Parthenay à Dunois.

Veuf, Guillaume VI l'Archevêque se remaria en 1291 avec une fille de la maison de Thouars, Marguerite, qui lui donna un fils, Guy, auteur de la branche des Parthenay-Soubise. Ce rameau se prolongea très brillamment, par les femmes, dans la famille de Rohan et, après avoir donné des héros de la résistance calviniste au XVI^e siècle, s'éteignit en ligne directe en la personne de Catherine de Parthenay. Cette Catherine, auteur de tragédies et de comédies, aussi cultivée qu'Anne de Parthenay, comtesse de Marennnes, ornement de la cour de Renée de France au palais ducal de Ferrare, est en outre célèbre pour l'énergie avec laquelle, avec sa fille, elle anima les défenseurs de La Rochelle pendant le siège par Richelieu. Une autre de ses filles aurait répondu à Henri III : « Je suis trop pauvre pour être votre femme et de trop bonne maison pour être votre maîtresse. »

Revenir au sceau de Jeanne de Parthenay, c'est remonter de plusieurs siècles en arrière. S'il faut décrire cet objet en commençant par le costume, il est permis auparavant, cependant, de signaler la noblesse et la modestie, à la fois, de l'attitude adoptée par le graveur : c'est à se demander si cet homme n'a pas connu la procession des Panathénées, ces jeunes filles sorties pour la première fois de leur gynécée et s'avançant en public, ou des bas-reliefs de marbre antique. Les voyages en Orient ne manquaient pas de mettre en contact les artistes avec des chefs-d'œuvre grecs ou romains. Poitiers, tout près de Parthenay, n'était-elle pas, d'ailleurs, alors riche de souvenirs romains ? Le baptistère Saint-Jean n'était, certes, pas aussi bien dégagé que de nos jours, mais la cathédrale Notre-Dame-la-Grande et Saint-Hilaire, encore très roman, étaient bien là.

De plus, le Poitou occupe une place exceptionnelle en France dans l'histoire de la gravure des sceaux : c'est la seule province où une école régionale de tailleurs de lames de cuivre se dégage avec des traits caractéristiques dès la fin du XII^e siècle; certes, Paris est incontestablement la capitale du sceau pour l'ensemble de la France et pour toute l'élite européenne qui a fréquenté l'université de Paris. Les cardinaux d'Avignon, aussi bien que les évêques scandinaves, font appel aux orfèvres des ponts ou des quais de Paris. Sans doute y a-t-il d'autres écoles de graveurs de sceaux, dès cette époque, dans le Nord : celle qui fleurira au XV^e siècle à Gand, peut-être en Artois également, enfin dans la vallée de la Moselle, traditionnellement vouée aux arts du métal. Mais l'école de Poitiers vient de surgir de l'oubli. Qu'il soit permis de narrer comment une matrice récemment sortie de terre a pu être identifiée grâce à une caractéristique des rinceaux à

l'antique, issus de l'art romain ou de l'art roman, ne se trouvant presque que dans cette province, il a été possible de reconnaître une dame de Lesparre du XIII^e siècle. Est-ce un résultat de la culture littéraire et artistique de la cour des comtes de Poitou, certainement en avance sur toutes les autres ? Il a été constaté que les centres intellectuels, qu'ils soient laïcs, cléricaux ou religieux, font place à l'Antiquité sous une forme ou sous une autre à proportion du développement de leur culture. L'emploi, par exemple, de l'intaille antique, soit enchâssée dans le bronze du sceau, soit en bague cerclée d'or utilisée comme contre-sceau, est signe d'un niveau intellectuel élevé : famille de haut lignage où, de plus, est cultivée la poésie, comme la maison de Champagne, abbayes où les lettres sont en honneur particulier, écrivains, philosophes ou grands orateurs emploient des intailles antiques. C'est dire l'embarras où se trouverait celui qui voudrait affirmer que ce sceau fut gravé à Poitiers ou qu'il le fut à Paris. Si c'est l'aspect antique qui l'emporte dans le drapé, pensons à Poitiers ou à l'Angleterre, ce faubourg de tout l'Ouest de la France. Si c'est l'actualité de la mode et la perfection et le tact, alors c'est Paris.

La description proprement dite du sceau est simple, elle peut tenir en quelques lignes. Ce qui est difficile, ce qui pousse à retarder le plus possible ce moment-ci, c'est qu'il faudrait trouver des mots pour l'inexprimable, c'est surtout que l'on a peur de blesser et non pas seulement la cire transparente et si fragile. À insister sur l'élégance de l'attitude il peut arriver que les mots soient des pavés et offensent la modestie. Le critique du XX^e siècle, en sa septième décennie, n'osera parler ni de minceur ni de beauté épanouie, même pour les dames du XIII^e siècle.

Jeanne, dame de Parthenay par son époux, de Châteaux par sa mère, de Montfort par Rotrou, son père, se détache sur un fond lisse, sans aucun ornement. Elle est debout, de profil à gauche, regardant le sceau de son époux qui, sur le document original, est placé à « dextre » – expression purement héraldique –, c'est-à-dire, pour nos yeux, sur la moitié gauche du repli du parchemin et chevauchant vers la droite. La courtoisie héraldique veut que deux êtres, quels qu'ils soient, ne se tournent jamais le dos. Le graveur, ici, l'a appliquée.

La coiffure est le chapeau ou touret garni d'un voile ou d'une coiffe formant mentonnière. Les cheveux sont dans une résille ou crépine fixée à l'aide d'un tressoir de passementerie, souvent enrichi de perles et de pierres. On aperçoit l'attache d'un mantel doublé de vair, jeté assez négligemment, car la cordelière se présente en oblique.

Le bliaud, assez ample sans être exagérément large, est très souple pour souligner la grâce féminine : il peut être de drap fin anversin, camelin, etc., ou de soie brochée,

damas, canzi (Chine), morramas (Orient), baudequin (Bagdad), cendal (foulard), samit (Byzance), ou de velours. Il retombe en plis naturels cassés sur les pieds qu'il recouvre entièrement, seul le genou se dessine, peut-être, sous les vêtements. La ceinture est une cordelière ¹.

La comparaison avec les nombreux sceaux féminins réunis ici permet de tirer quelques conclusions. Il s'agit, maintenant, de situer le sceau de Jeanne par rapport aux autres sceaux féminins du XIII^e siècle. Il est remarquable que, si avancé dans son style, il ne comporte pas l'arcature gothique apparue, pour la première fois semble-t-il, comme un dais royal au-dessus de la tête de Marguerite de Provence. L'épouse de saint Louis donne aussi l'exemple des silhouettes légèrement hanchées qui fleuriront dans la seconde moitié du XIII^e et au XIV^e siècle.

Les colonnes gracieuses qui soutiennent ce dais trilobé ont des chapiteaux, des tailleurs et une base dans le sceau de Jeanne de Châtillon, l'épouse de Pierre d'Alençon; les écus y sont accrochés : celui de l'époux est, galamment, sous la main droite de la dame. Lorsqu'elle devient veuve, Jeanne d'Alençon change naturellement la légende de son sceau et prend le titre de comtesse de Blois et de dame d'Avesnes. Son second sceau de veuve est très beau : l'architecture gothique s'est beaucoup développée; gâbles et pinacles apparaissent, dont la fortune connaîtra son apogée au XIV^e siècle dans les derniers sceaux féminins, comme celui de Yolande de Flandre, comtesse de Bar et dame de Cassel, attesté en 1373, ou dans les sceaux de cardinaux du XV^e siècle.

Le plus émouvant, cependant, demeure la transformation de son costume : le touret élégant, audacieux, laisse la place à un bonnet et au voile de la veuve, tandis que la ceinture, trop mondaine sans doute, disparaît. L'ensemble de l'attitude n'a guère changé et les pieds apparaissent sous les longs plis des vêtements. La date, 1290, aurait pu se déduire du maniérisme qui apparaît : les mains tiennent les mêmes objets qu'en 1271, mais les poignets sont cassés pour affirmer leur finesse élégante.

Cette transformation du goût de 1270 à 1290 peut être aussi mesurée en comparant les sceaux de deux « Isabelle ». La dame de Rochefort est encore toute noblesse hiératique, Isabelle de Rosny ² est sinueuse et toute grâce raffinée : vingt années seulement

¹ Les précisions techniques et les légendes des illustrations qui accompagnent ce texte doivent beaucoup, dans ce qu'elles ont de plus original et non dans les erreurs qui auraient pu s'y glisser, à une spécialiste de l'histoire du costume, M^{me} Pascale Saisset, inspectrice générale honoraire de l'Enseignement. Qu'elle soit remerciée et de sa bienveillance et de sa précieuse contribution.

² Voir plus haut.

semblent s'être écoulées. La même évolution peut être suivie étape par étape et le même acheminement vers l'art anecdotique des siècles suivants.

Les illustrations qui poursuivent la démonstration, les légendes qui complètent, dans une certaine mesure, cet exposé trop concis, dépassent, volontairement, la limite chronologique du XIII^e siècle. C'est pour montrer l'aboutissement de l'évolution amorcée dès 1250, sensible dès 1270 et accomplie en 1290. Il est extraordinaire de constater qu'il y a bien, en général, un style par siècle à une dizaine d'années près, mais que la mutation est préparée dans les milieux artistiques cinquante ans auparavant et qu'elle apparaît sporadiquement ou sous une forme de transition trente ans avant le changement de millésime, ce qui correspond à une génération. Au total, les initiatives vraiment originales sont rares dans les sceaux féminins du XIII^e siècle. Le dais gothique apparaît au milieu du siècle et devient un véritable cadre architectural au siècle suivant. Les silhouettes sont moins allongées à la fin du siècle qu'au début et l'observateur ne peut manquer d'interroger : cela répond-il à la réalité ? Une étude scientifique devrait être entreprise : à titre d'hypothèse, qu'il soit permis de poser une question. Le type nordique très allongé du XII^e siècle ne se serait-il pas modifié au XIII^e siècle par suite des alliances avec la vallée de la Loire, l'Ouest de la France, la Bretagne, le Centre, le Languedoc et la Provence ?

Il est cependant une initiative à mettre à l'actif des graveurs du XIII^e siècle, c'est d'habiller les dames aux couleurs de leur blason. Beaucoup plus tard, l'idée sera reprise pour les livres. À cette époque ce sont les tabards des hérauts d'armes qui partagent, avec les robes de quelques femmes, l'audace de ces robes armoriées : Marguerite de Quincy, comtesse de Winchester, en 1233, porte des mâcles familières aux habitués de l'hôtel de Rohan-Soubise; Marie de Crécy, femme de Milon de Noyers, porte, en 1284, un surcot chargé d'une aigle; Jacqueline le Bouteiller, enfin, en 1297, à la fin du siècle évoqué, joint aux armes de son mari les siennes propres. Il y a dans cet usage, peu connu, des vêtements féminins « aux armes », matière à réflexion.

Si l'incertitude demeure sur l'atelier où fut gravée la matrice de ce sceau puisqu'il ne porte plus les rinceaux des sculptures poitevines et pas encore les gracieuses arcatures des sceaux taillés sur les établis des bords de la Seine, il n'en reste pas moins que l'examen des sceaux démontre, une fois de plus, son étonnante actualité : un article d'une revue savante donne la clé du nom de Jeanne de Montfort tandis que l'histoire du costume peut faire dans les sceaux, et pour longtemps encore, de nouvelles découvertes.



D 3167 - Jeanne de Parthenay
(1272) - 80 mm



D 887 - Jeanne de Châtillon-Blois
(1271) - 80 mm



D 888 - Jeanne de Châtillon-Blois,
1^{er} sceau de veuve (1286) - 75 mm



D 889 - Jeanne de Châtillon-Blois,
2^d sceau de veuve (1290) - 85 mm



D 807 - Yolande de Flandre,
comtesse de Bar, 2^d type (1373) - 70 mm



D 1523 - Jacqueline le Bouteiller
(1297) - 47 mm



F 140 - Elisabeth de Vermandois,
comtesse de Flandre (1170) - 60 mm



P 36 - Adèle de Dreux, comtesse de
Soissons (1183) - 60 mm



D 567 - Marie de France,
comtesse de Champagne (1193) - 66 mm



D 10006 - Aliénor d'Aquitaine
(1199) - 90 mm environ



D 10010 bis - Isabelle d'Angoulême,
reine d'Angleterre (1226) - 100 mm



F 238 - Alix de Brabant
(1260) - 71 mm



D 3558 - Jeanne de Joygne
(1286) - 77 mm



D 3088 - Marie de Crécy
(1284) - 55 mm

MARGUERITE COMTESSE DE FLANDRE

et les grandes dames du XIII^e siècle

Marguerite était la seconde fille du comte de Flandre, Baudouin IX (1171- † 1205), empereur de Constantinople en 1204, et de Marie de Champagne. Née en 1202, elle succéda, comme comtesse de Flandre, à sa sœur aînée Jeanne en 1244 et mourut en 1279, à 77 ans. Ces deux comtesses ont régné, au total soixante-cinq années sur la Flandre et la présence de femmes à la tête de grands domaines est loin d'être rare à cette époque ! Il était bon de le souligner, dès l'abord, si du cas particulier d'un sceau, il est souhaité de prendre une certaine hauteur de vue et atteindre le problème d'ensemble de la condition féminine dans les classes dirigeantes au Moyen Âge. Ce qui, cependant, importe avant tout, n'est-ce pas de tirer d'abord le maximum d'informations que peut fournir l'observation attentive de l'empreinte considérée ?

C'est ici un sceau original de cire verte, détaché du document, mais portant encore les lacs de parchemin qui l'attachaient au pied de la charte. La première considération est qu'il s'agit d'une impression directe sur la cire chaude du sceau d'argent de cette très grande dame. Nous sommes, donc, très près d'elle pour l'observer. Son grand sceau, elle ne le portait pas sur elle en permanence : Marguerite avait un chancelier qui en avait la garde. Il ne faut pas oublier qu'elle avait certainement examiné de très près le travail de l'orfèvre chargé de transmettre son image à la postérité et il est très possible que la comtesse ait suivi les séances de son conseil consacrées à la vérification des actes et à leur authentification par l'apposition du sceau. Elle a donc peut-être effleuré de ses longs doigts diaphanes l'empreinte que nous réchauffons dans la paume de notre main. La longueur de ces doigts a peut-être été exagérée sur l'effigie, pour attirer l'attention sur la fleur de lis qu'elle tient à la main droite. Fleur symbolique, dont la moitié supérieure a atteint son stade d'évolution définitif, tandis que le pied conserve l'aspect d'une courte tige verticale. Cette fleur se distingue à la fois de la française, déjà bien affirmée sous Philippe Auguste, et de celle de Lille dont sont constituées les armes

Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 59-60, 2^e trimestre 1978. p. 132-136

parlantes de cette ville. Que les mains de la comtesse soient blanches – et son teint – peut se déduire de son âge et du sévère costume de veuve qu'elle adopte : son voile qui couvre entièrement les cheveux. Son surcot sans aucun ornement, son manteau de tissu épais qui tombe en plis lourds, ne laissent aucun doute à cet égard ; elle a 42 ans, elle est veuve pour la seconde fois, elle porte le deuil de sa sœur Jeanne qui vient de mourir, et ses enfants ont déjà atteint l'âge adulte. Sa main gauche, suivant l'usage le plus classique, tire les tresses qui retiennent le manteau.

On est en 1244, ou 1245 au plus, en plein règne de saint Louis, et pour qui examine impartialement l'image, la conviction s'établit d'un conflit dans le cœur de l'artiste. L'observateur superficiel retient seulement le drapé sévère de la robe et du manteau et conclut que c'est une œuvre du gothique hiératique de la première moitié du siècle, où la noblesse de l'attitude l'emporte sur toute autre préoccupation. Si, cependant, en cherchant à faire revivre le personnage sous son image, le regard s'attarde, il lui semble deviner la présence d'un corps plein de sève et palpitant sous la cotte. L'artiste est déjà un homme du XIV^e siècle avant la seconde moitié du XIII^e et nous offre, en somme, ce que nous recherchons tous dans nos approches des temps passés, un être vivant.

Cette quête allait être vaine au sujet de Marguerite, faute de temps, faute de livre où l'on trouve autre chose qu'une vague indication (comme, par exemple, dans le *Dictionnaire de Biographie française* : « Marguerite, qui était loin d'être une sainte... ») lorsqu'est tombé, sur le bureau de celui qui allait conclure par défaut, un album : *Les Mémoires d'Antoine de Succa* constituent le tome 7 de la III^e série *Les Primitifs flamands*, publié, en 1977, par le Centre national de recherches Primitifs flamands à Bruxelles, avec un luxe d'apparat critique à la hauteur de celui des remarquables reproductions. Antoine de Succa était un érudit et, en même temps, un dessinateur habile, par conséquent plus complet que Gaignières puisque celui-ci était obligé d'avoir recours à une équipe d'artistes. Antoine avait été chargé par les archiducs gouverneurs des Pays-Bas, Albert et Isabelle, de relever tous les portraits connus des anciens comtes de Flandre, souverains et personnages divers dont subsistaient soit des monuments funéraires, soit des portraits en fresque, soit même des sceaux. Il se considérait « commis à la recherche effigionnaire de princes ». La patente précise : « autorisé pour faire la recherche des généalogies effigionnaires des princes et princesses des très illustres maisons d'Autriche, de Bourgogne, de Brabant, Flandres, etc. » Depuis Philippe le Bon, les grands ducs d'Occident avaient eu, à leur service, à l'imitation des rois de France, des

historiographes « translateurs, grands clercs, experts orateurs, historiens et escriptvains... diligemment labourans ».

Antoine de Succa, né à Anvers vers 1567, est décédé le 8 septembre 1620. Sa vie privée échappe, bien qu'on le saisisse, surtout depuis 1599, une cinquantaine de fois à travers actes et textes. Ses mémoires sont les procès-verbaux des relevés qu'il fit au cours de ses voyages : inscriptions funéraires, chartes et, surtout, portraits sont consignés avec une préoccupation moderne d'exactitude. Le responsable des lieux qu'il visite appose sur son album un certificat d'authenticité. Le lecteur contemporain ne peut manquer d'être ému : « il a, entre plusieurs autres, trouvé et colligé celles des princes et princesses de la dite illustre maison de Bourgogne ressemblantes le plus qu'il a esté possibles aux graces vives et naturelles, selon que les anciennes escriptures en font foy... » Antoine, moins heureux que nous, n'a pas connu le sceau de Marguerite, les chartes scellées qu'il a dessinées venaient de Saint-Michel d'Anvers. Et pourtant il a commencé ses voyages par Flines, abbaye de cisterciennes, fondée par Marguerite elle-même. Il n'y a découvert que des textes, le tombeau ayant, sans doute, été mutilé. Mais, la piété filiale aidant (une fille de Marguerite fut moniale à Flines), toute l'histoire de la fondatrice transparaît.

Le long règne de Jeanne n'avait connu qu'une période critique : lorsque tous les grands du comté s'étaient ralliés à un ermite imposteur qui laissait croire qu'il était l'empereur de Constantinople Baudouin, son père, revenu avec quelques compagnons; le goût du merveilleux et la crédulité auraient entraîné tout le monde. Pourtant Baudouin I^{er} (Baudouin IX, dans la liste des comtes de Flandre), le père de Jeanne et de Marguerite, était mort là-bas en 1205, deux ans après son épouse, Marie, les laissant orphelines de 15 et 3 ans ! C'est Louis VIII de France, leur suzerain et leur ami d'enfance, qui confondit l'imposture avec finesse et autorité, bien que, par ailleurs, il ait, comme son père, Philippe Auguste, fermement refusé de libérer le mari de l'aînée, Ferrand de Portugal, qui était à l'origine de la coalition écrasée à Bouvines en 1214.

Tous les malheureux événements de la vie de Marguerite sont, en filigranes, dans les albums d'Antoine de Succa : son mariage illégal avec Bouchard d'Avesnes, déclaré nul par deux papes, et dont on croit qu'il se termina par la mort violente de Bouchard ; la mort de Guillaume de Dampierre, son second époux dont elle voulut toujours avantager les enfants aux dépens de la postérité de Bouchard, ce qui mit la Flandre à feu et à sang. Avec la fondation de l'abbaye de Flines. En 1240 avec l'arbitrage de saint Louis qui dévolut le Hainaut aux Avesnes et la Flandre aux Dampierre, l'apaisement arriva enfin.

Nous sommes navrés que la limite imposée mette un terme à cette esquisse au moment même où elle devenait purement historique. Puisse-t-elle avoir servi, comme pour l'auteur à indiquer quelques grandes avenues jusqu'au bout desquelles il est permis d'espérer pouvoir aller un jour : intense contenu humain de ce sceau qui s'identifie si bien au personnage et introduit, dans une époque bouillonnante, de Constantinople à Tournai, de Bouvines à Anvers ; période où, avec Aliénor, Alix, Marie, presque toutes les provinces de France, l'Aquitaine, la Bretagne, la Champagne... et la Flandre étaient aux mains des femmes – et de quelles femmes ! – moins d'un siècle avant qu'elles soient exclues du trône de France. Intérêt des publications récentes de nos amis belges car les mémoires d'Antoine de Succa ne font pas oublier les « manuscrits enluminés de Bourgogne », publiés en d'admirables planches de couleurs par le ministère de la Culture, ni le Rubens qui nous était offert, naguère, par la générosité du Patrimoine de Belgique, ce Rubens qui n'hésita pas à copier dans le précieux recueil conservé au British Museum les albums d'Antoine, lesquels n'ont pas fini d'étonner par la masse d'informations qu'ils apportent sur le costume civil et militaire, les couleurs de toutes ces sculptures qui, *toutes*, ne l'oublions pas, étaient intégralement peintes, les visages mêmes de nos princes français. Qu'ajouter sinon que cet artiste consciencieux se place parmi les mieux documentés puisque, dès 1600, il a su faire appel aux chartes et même aux sceaux !

Enfin, comment pourrait-on oublier que Jeanne et Marguerite, qui furent orphelines si jeunes, eurent pour tuteur leur oncle, Philippe de Namur, et que ce dernier les fit élever à la cour de France, ce qui, certainement, n'a pas nui à leur culture, en ce moment où Paris devient le centre intellectuel de l'Europe. Peut-être, même, y ont-elles déjà respiré cet air unique, cette lumière incomparable, cet esprit léger qui, plus que les monuments encore, justifie la vraie devise de la ville : « Paris sans pair ».



A 52 - Baudouin IX de Flandre
(1197) - 90 mm



A 53 - Marie de Champagne,
comtesse de Flandre (1198) - 75 mm



F 145 - Jeanne de Flandre (1221) - 76 mm



D 621 - Ferrand du Portugal,
1^{er} époux de Jeanne (1226) - 77 mm



D 622 - Thomas de Savoie,
2^d époux de Jeanne (1237) - 87 mm



D 623 - Marguerite de Flandre, 1^{er} type (1236) - 70 mm



D 624 - Marguerite de Flandre, 2^d type (1244) - 90 mm



Marguerite de Flandre (Antoine de Succa, *Mémoriaux*, folio 13 – actuel folio 56, détail).



D 1992 - Guillaume de Dampierre,
2^d époux de Marguerite (1230) - 75 mm



D 625 - Jean d'Avesnes
fils de Marguerite (1245) - 60 mm



D 627 - Baudouin d'Avesnes
fils de Marguerite (1245) - 54 mm



D 628 - Guillaume de Dampierre,
fils de Marguerite (1246) - 80 mm